

▶▶▶ OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le **Bac Professionnel Productions Horticoles Florales et Légumières** (maraîchages bio) permet de former des salariés hautement qualifiés, qui participent à la conduite de chantiers, guident le travail du personnel, observent et apprécient les cultures, assurent la mise en place des cultures et leur suivi.

▶▶▶ CONDITIONS D'ADMISSION :

Sont admis en seconde : les élèves de troisième, l'admission se fait par la procédure académique.
Sont admis en première : les élèves de seconde professionnelle de l'option ou d'une option voisine, les élèves de seconde générale ou de première dans le cadre d'une réorientation, les élèves titulaires d'un CAP.

▶▶▶ POURSUITES D'ÉTUDES :

Sont envisageables :

- BTSA Productions Horticoles
- Certificats de Spécialisations

▶▶▶ DÉBOUCHÉS ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

Le titulaire d'un Bac Pro Productions Horticoles peut exercer ses fonctions comme :

- Chef de culture
- Chef d'exploitation exerçant son activité dans une exploitation, une entreprise spécialisée, dans un service de collectivité territoriale spécialisé en horticulture
- Ouvrier hautement qualifié
- Chef d'équipe dans différentes structures horticoles

▶▶▶ ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT :

Durant les 3 années, 1 pour la classe de seconde professionnelle et 2 pour le Bac Pro, la formation sera organisée autour de : **Modules généraux** (français, histoire/géographie, anglais...), **Modules scientifiques** (physique/chimie, biologie...), **Modules techniques** (reconnaissance des végétaux, étude des cultures, approche économique de l'entreprise...), **Des enseignements à l'initiative de l'établissement** (EIE, MAP...) et **Des stages collectifs** (santé, développement durable...) des visites en entreprise.



➤➤➤ ARCHITECTURE DE LA FORMATION :

Horaires pour une année scolaire en seconde professionnelle

Enseignement général

- EG1 : Français 60 h - Éducation socio culturelle 30 h - Histoire géographie 30 h - Sciences économiques 30 h
- EG2 : Langue vivante 60 h
- EG3 : Éducation physique et sportive 60 h - Biologie 15 h
- EG4 : Mathématiques 60 h - Physique- chimie 30 h - Informatique 30 h

Enseignement professionnel

- EP1 : Sciences économiques et gestion 45 h - Biologie écologie 45 h
- EP2 : Agronomie et techniques horticoles 45 h
- EP3 : Sciences et techniques horticoles 135 h - Agro-équipements 45 h
- Enseignement à l'Initiative de l'Établissement (EIE) 120 h
- Stage collectif éducation à la santé et au développement durable 30 h
- Mise à niveau 30 h
- Pratiques renforcées 30 h
- Stages en entreprises 4 à 6 semaines

Horaires pour les deux ans en première et terminale

Enseignement général

- MG1 : Français 112 h - Éducation socio culturelle 84 h - Histoire géographie 84 h - Documentation 28 h
- MG2 : Langue vivante 98 h
- MG3 : Éducation physique et sportive 112 h
- MG4 : Mathématiques 112 h - Biologie écologie 70 h - Physique- chimie 70 h - Informatique 28 h

Enseignement professionnel

- MP1 : Organisation d'un chantier horticole 42h
- MP2 : Animation d'une équipe de travail 14h
- MP3 : Ressources naturelles communes et choix techniques 98h
- MP4 : Conduite de processus de productions horticoles 448h
- MAP : Module d'adaptation professionnelle 56h
- Stages en entreprises 15 à 17 semaines

Lycée Le Petit Chadignac
BP 70528
17119 SAINTES Cedex
T. 05 46 74 32 77
lpa.chadignac@educagri.fr
<http://agrocampus17.fr>

➤➤➤ ÉVALUATION :

L'évaluation est composée de deux groupes d'épreuves : **Le contrôle Certificatif en Cours de Formation (C C F)** : ~ 50 % des coefficients du diplôme sous forme d'épreuves écrites, pratiques et orales, réparties en classe de 1ère et de terminale.
Les épreuves terminales ponctuelles : ~ 50 % des coefficients du diplôme.

A noter que les élèves qui entrent en Bac Pro dès la classe de seconde, peuvent obtenir la certification du Brevet d'Étude Professionnelle Agricole (BEPA) Productions Horticoles, en CCF durant l'année de seconde et de première.